

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030920

19881

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 250 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABSI FATIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0651 98 60 05 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestive de l'Obésité
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tel.: 05 22 22 78 18 Fax: 05 22 43 36 42
site web: richardabittan.com*

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : ABSI - FATIMA Age : 19 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/24	C.			GT Dr. N. Mard ABITTAN Chirurgien Digestif de l'Obésité Dr. N. Mard ABITTAN Chirurgien Digestif de l'Obésité 22, Rue Hajib Maftoud - Casablanca Tel: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42 site: www.drlmardabittan.com
17/01/24	S.			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Montant de la Facture
PHARMACIE DES ENFANTS DR BOUJEDDAD Nadi Bourgogne 34, Rue Ibn Sina 1010 Casablanca	DR BOUJEDDAD Nadi Bourgogne 34, Rue Ibn Sina 1010 Casablanca 18/01/24 2034,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BENKIRAN Laboratoire de Pathologie Bourgogne 14 Bd. Ain Taoujate N° 8 - 20eme Etage	15/01/24	P 545	600 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

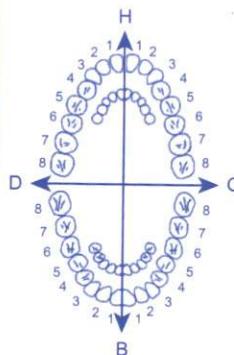
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION				COEFFICIENT DES TRAVAUX
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H	G	B	MONTANTS DES SOINS
25533412	21433552			
00000000	00000000			
00000000	00000000			
35533411	11433553			
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Richard ABITTAN
EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان
خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي
جراحة الغدد والشرايين

جراحة السمنة
مركز معالجة السمنة

Mme ABSI Fedele

~~2034,00~~

170,00
57,00

1) ofkey 207
1 s

32,00

2) flagyl 500

1 s

FLAGYL 4%
SUBP BUV FL 120 ML
P.P.V : 32DH90
Barcode: 6 11 000 060390

Buesus x 4

Pharmacie C.I.L
BENBRAHIM Touria
100, Boulevard Ibn Sina
Tél: 05 22 36 18 68 - Casablanca

347,00 205

3) Mivex 0,4 1 s

16/12 - 20/12 mls

BENBRAHIM TOURIA
Pharmacie C.I.L
100, Boulevard Ibn Sina
Tél: 05 22 36 18 68 - Casablanca

ROV 15kg

4) Paracetamol 500/2

Bactogard cypres Sterile

Coracidin 10ml

LOT 232832
EXP 09/2025
PPV 347,00 DH
347,00

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestif de l'Obésité
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42
site web: richardabittan.com

LOT 232832
EXP 09/2025
PPV 347,00 DH
347,00

22, Rue Najib Mahfoud - Gauthier - Casablanca - Maroc - ICE : 001738713000033
Tél. 05 22 22 43 78 / 05 22 48 36 42 / 05 22 47 48 95 Portable d'urgence. 06 08 75 05 61

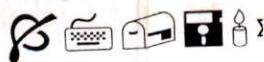
E-mail : richard.abittan@gmail.com | Web site : www.richardabittan.com

51 Abdet Rls le vendredi 26.11

LOT 232814
EXP 09/2025
PPV 170,00 DH
LOT 231090 21
EXP 03/2025
PPV 97,90 DH



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE



107F

09/01/2024

Dr. Le

231229075727KE-0

Mme ABSI FATIMA

Naissance : 01/01/1990 08:03:00

MUPRAS

DR.ZAFRANI DINA YABELLE

DEMANDE D

Ordonnance du Docteur :

*Zaffraoui Dr AB. Hou*Nom et prénom : Mr Mme Mlle ENF Age : *AB 51* *Fatima*

Référence :

Siège et nature du prélevement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endomètre
- Date des dernières règles : *menstruelle*
- Traitements éventuels : *occlusive , pré-prophylactique*

Renseignements cliniques et paracliniques :

→ Sac fermé
cristale grande

Radiographies :

Date : Signature : *19.1.24*

BENKIRAN Leila
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14 Bd Ain Taoujitate 1^{er} étage
Bourgogne Casablanca
Tél. : 0522.27.85.48 - Fax : 0522.27.85.64



مختبر تشريح الخلايا والأنسجة بوركين LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. Leïla BENKIRAN

Nom et prénom : Mme ABSI FATIMA

Age : 77 ans

Prescripteur : Dr. ZAFRANI YAELLE

N° Anapath : 2401151200

Date réception : 15/01/2024

Nature du prélèvement : sac hernie crurale gauche

Renseignements cliniques : hernie crurale occlusive, pré-perforative.

Casablanca, le 19/01/2024

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Macroscopie :

Pièce d'exérèse d'un sac herniaire pesant 10 g, mesurant 5,5 x 3,5 x 0,5 cm.

Microscopie :

Sept plans de coupe inclus dans 3 blocs sont examinés.

On reconnaît un tissu péritonéal revêtu par un mésothélium aplati et endothéliforme, reposant sur un abondant tissu fibro-adipeux parcouru de vaisseaux congestifs.

Absence de lésion spécifique ou tumorale.

CONCLUSION :

- Sac herniaire montrant un tissu péritonéal adipeux, congestif.
- Absence de lésion spécifique ou tumorale.

Dr Benkiran Leïla

Leïla BENKIRAN
Laboratoire de Pathologie Bourgogne
14 Bd Aïn Taoujilate 18
Bourgogne - Casablanca - Maroc
Tél : 0522.27.85.48 - Fax : 0522.27.85.64

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE BOURGOGNE

Dr. BENKIRAN Leïla ICE 001689609000045

14, bd Ain Taoujitate, N°18, 2ème étage. Bourgogne
Tél : 022278548 Fax : 022278564

Patente 35615070 IF28823881

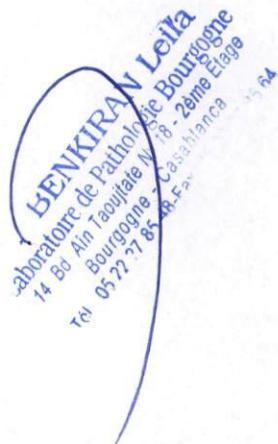
F A C T U R E

N° : 2401151200
Du : 15/01/2024

Nom patient : Mme ABSI FATIMA

Examens	Cotation(P)	Prix Dhs
HERNIE	545	600,00
Total		600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
SIX CENTS DIRHAMS



Docteur Richard ABITTAN
 EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE
 CHIRURGIE DIGESTIVE
 ENDOCRINIERNE ET VASCULAIRE
 CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
 CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبستان
 خبير في الجراحة بالمنظار
 جراحة الجهاز الهضمي
 جراحة الغدد والشرايين
 جراحة السمنة
 مركز معالجة السمنة

Mme Abla Feline

30.80

1

Trimedot 20mg



unil nle x 3 0/10H

PHARMACIE DES ENFANTS
 DR. BOUJDA Nadia
 34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
 Tél. 0522 20 90 44 - Casablanca

Mix 0,4

10/C

20H

Fendol

18m

36 de 6

1 nff x 6



PHARMACIE DES ENFANTS
 DR. BOUJDA Nadia
 34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
 Tél. 0522 20 90 44 - Casablanca

P.P.V 14 DH 40
 PER 05 / 25
 LOT M 2128

PHARMACIE DES ENFANTS
 DR. BOUJDA Nadia
 34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
 Tél. 0522 20 90 44 - Casablanca

Dr. Richard ABITTAN
 Chirurgien Digestive de l'Obésité
 22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
 Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42
 site web: richardabittan.com

le 17/01/20